



Principes généraux

L'auto-émancipation propose une démarche qui, qu'elle soit individuelle ou collective, permet aux individus de se libérer par l'action, de construire leur libération, d'acquérir des droits.

« le sujet de l'acte d'émancipation n'est pas un autre individu que celui que cet acte émancipe, de sorte que l'émancipation est nécessairement *auto*-émancipation ou n'est rien du tout. L'émancipation universellement humaine consiste donc en un acte de reprise et de réappropriation de ce qui appartient de droit à l'individu, mais qui s'est séparé de lui et lui fait face comme une puissance devenue autonome et hostile ».

L'émancipation, ce sont les actions que mènent l'individu pour lui-même dans les domaines où il-elle se sent dominé.e, méprisé.e, humilié.e, diminué.e, relégué.e, infantilisé.e, dépendant.e... et dans lesquels il-elle va vouloir exercer ses propres choix en fonction d'impératifs, de règles qui lui garantissent de dépasser ses dominations et d'acquérir une égalité de droit(s) vis à vis des autres .

L'émancipation est l'un des éléments moteurs de la transformation de la société, elle permet de **se libérer et de devenir indépendant**. Elle vise à l'acquisition de droits qui vise l'égalité de toutes et tous dans la société.

L'émancipation est la conquête de droits nouveaux contre les intérêts établis d'individus, d'une part de la société, ou de la société toute entière.
Ses droits nouveaux s'acquièrent collectivement.

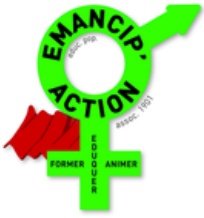
L'émancipation, pour un individu, mais encore plus pour un enfant, **c'est s'autoriser à être, c'est s'autoriser à devenir**, en dépit du milieu dans lequel il-elle vit (social, culturel, économique...), des normes qu'il-elle a intégrées...

C'est le chemin qu'il-elle va choisir d'emprunter, les choix qu'il-elle va imposer, s'imposer, et qui vont lui permettre d'évoluer vers plus d'indépendance vis-à-vis de sa famille, de ses amis, de la société...

C'est aussi la prise en compte de l'autre, comme un.e égal.e et comme un.e radicalement différent.e. C'est l'acceptation d'autres conceptions de la vie, d'autres relations, d'autres libertés que les siennes.

Pour être reconnu dans ses choix, pour qu'on reconnaisse ses libertés, de manière pacifique, il va falloir établir des liens de réciprocité.

L'émancipation si elle est avant tout auto-émancipation n'en demeure pas moins un espace de rencontre avec l'autre et un espace de réciprocité.



L'éducation populaire développe une conception libératoire de

l'individu à travers ses luttes contre les dominations que lui impose la société. Les injustices, les normes sociales, les allants de soi sont autant de champs qui nécessitent compréhension critique de la société et des inégalités sociales et nous invite à travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer.

Il s'agit de nous **donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.**

Un des objectifs de l'émancipation est de sortir collectivement de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux.

L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple et elle ne peut se résumer à une transmission de savoirs, ni à des activités de loisirs aussi éducatives soient-elles. **On n'émancipe pas autrui.**

La posture d'éducation populaire est une posture d'accompagnement. Il ne s'agit pas de transmettre, et encore moins de convaincre, mais d'**accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les individus ou groupes de personnes**, et non pas de là où on voudrait qu'ils arrivent. Les accompagnat-rices d'éducation populaire n'assèment pas des vérités, ils ou elles n'indiquent pas aux individus ou groupes de personnes ce qu'ils ou elles devraient penser : ils invitent au questionnement, en se rattachant au réel et aux vécus des personnes.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». Paulo Freire



UN ANCRAGE LOCAL DE L'ASSOCIATION POUR APPREHENDER DES PHENOMENES GLOBAUX

➤ **Importance du territoire local**

La rue, le quartier, la ville sont les espaces dans lesquels nous inscrivons notre rapport aux autres, à la société, ce sont les espaces privilégiés de notre développement, de notre épanouissement, ce sont aussi des espaces essentiels de notre investissement citoyen, ils constituent notre lien avec le territoire, avec l'autre, de notre enfance jusqu'à la vieillesse.

C'est à ce niveau qu'émergent les besoins, attentes, envies, c'est à ce niveau qu'il convient à Emancip'action de contribuer à leur recueil et à leur organisation, soutenir la mise en œuvre lorsque c'est utile, faciliter les transmissions, pour l'émancipation.

C'est aussi à ce niveau que chaque individu subit dominations et injustices. Emancip'action agit pour accompagner la réflexion et la mise en œuvre d'actions qui visent à réduire et stopper ces rapports sociaux inégaux, à réduire les injustices et à proposer des alternatives concrètes.

« Être citoyen, ce n'est pas vivre en société, c'est la changer »(1974). Augusto Boal, metteur en scène.

➤ **L'émergence des besoins**

Il sera donc nécessaire d'inventer des lieux d'action et de recherche, de repérer les pratiques innovantes, de favoriser les doléances, les cahiers de revendications, ... **pour accompagner le recueil des besoins, des attentes et envies au plus près de leur expression.**

Emancip'action s'attachera à mettre à disposition des outils pour développer l'expression, la rencontre, le pouvoir de comprendre et d'agir, le partage des expériences.

➤ **Favoriser la compréhension du monde**

L'association proposera des formes qui privilégient la coopération, elle utilisera des méthodes issues des pédagogies actives. **Il s'agit de comprendre le monde par l'action et l'expérimentation**, de s'approprier l'information par la création et le renforcement de contre-pouvoirs, par le travail indispensable et permanent dans un cadre démocratique, **par l'exercice à la critique et au développement d'une pensée complexe.**



➤ **Développer les espaces permettant de mettre en œuvre notre capacité à avoir prise sur le monde**

Emancip'action s'appuiera sur la démocratie qui est une pratique, un processus. La démocratie ne se décrète pas et n'est pas un état, un acquis, elle nécessite un véritable outillage pour **libérer l'expression populaire, confronter les points de vue, analyser, délibérer et choisir, décider.**

➤ **Développer les convergences**

Les actions développées par l'association et celles auxquelles nous choisissons de participer doivent **s'appuyer sur les pratiques d'une part, sur les lieux ou espaces de convergence d'autre part**: les associations, groupement de personnes, de tous types sont aussi pour un certain nombre porteurs de dynamiques d'émancipation et/ou lieu d'expression des besoins, des désirs. La recherche de convergence qu'elle soit ponctuelle ou permanente, avec ces groupes est une nécessité afin de rendre cohérentes les actions pour les gens qui les vivent.



UN ANCRAGE POPULAIRE ET DES MODALITES DE PARTICIPATION ADAPTEES

➤ Les publics

L'association a vocation de travailler avec tous types de publics.

Elle veillera cependant à s'adresser particulièrement à celles et ceux qui sont les plus fragiles dans la société, à celles et ceux qui subissent et vivent les inégalités et les discriminations.

L'éducation, si elle est permanente, est un levier important notamment avec les enfants et adolescents.

La participation aux actions, l'organisation d'actions, veilleront à permettre, y compris avec les plus jeunes, l'auto-organisation **et** l'exercice large de responsabilités.

➤ Accroître les libertés, les droits

Ainsi, il s'agira de fonder notre action, à chaque fois que cela est possible, à partir **des besoins exprimés** ; fonder notre action, à chaque fois que cela est possible, sur des perspectives **d'amélioration du quotidien, d'amélioration de la participation, d'acquisition de liberté, de prise en charge de responsabilité, d'émergence ou d'affirmation de droits** ;

Se fonder sur le droit pour exiger son application : la constitution Française, la Convention Internationale des Droits des Enfants, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la déclaration des droits de l'homme.

Se fonder sur l'existant afin d'envisager les évolutions nécessaires du droit, les progrès sociaux tant individuels que collectifs.

➤ Organiser des modalités de participation innovantes

La participation aux associations, aux projets citoyens, les modalités d'investissement de l'espace collectif-social-commun ont considérablement évolués depuis une vingtaine d'année, notamment avec le développement des réseaux sociaux. Il s'agit à la fois de prendre en compte ces évolutions et d'être novateurs dans les propositions autour des actions menées.

Emancip'action utilisera ces outils afin de prendre en compte ces demandes et possibilités multiples et veillera dans ses pratiques à ce qu'ils ne puissent devenir des obstacles à la participation.

Nelson Mandela : «Ce qui est fait pour moi, mais sans moi, est fait contre moi».



OBJECTIFS ET MOYENS

L'association d'éducation populaire Emancip'action se donne pour objectif « d'Agir pour l'émancipation et l'auto émancipation, afin de viser la fraternité et l'épanouissement d'un point de vue individuel et collectif, dans un monde qui s'impose : solidarité, coopération, égalité, liberté, justice, notamment dans les champs social, écologique et culturel. »

- **Proposer une logique de développement territorial**
 - Appuyer et permettre l'émergence des besoins et envies sur un territoire.
 - En favoriser le recueil et l'expression.
 - Accompagner la prise en compte et la réalisation des besoins exprimés.
- **Développer une vision sociale et globale des actions**
 - Développer l'esprit critique et l'action à travers l'information, l'analyse, la délibération, l'exercice du choix.
 - Accompagner le développement d'expressions et d'actions qui transforment le quotidien et visent l'appropriation de droits ou l'acquisition de droits nouveaux.
 - Favoriser le développement des solidarités.
- **Penser la place des enfants et des adolescents**
 - Assurer une place aux enfants et aux adolescent.e.s dans l'ensemble des actions et projets.
 - Œuvrer à la continuité et à la cohérence des actions d'éducation.
 - Prendre en compte et accompagner des besoins et attentes spécifiques.
- **Participer au développement des collaborations et aux convergences**
 - Participer à la rencontre des acteurs territoriaux.
 - S'appuyer sur les espaces culturels et éducatifs pour faire émerger collaborations et pérennité des actions.
 - Converger avec les dynamiques et actions populaires, associatives...
- **Intégrer des modalités de participation innovantes**
 - Ouvrir le conseil d'administration et le développement de l'association sur la base de modalités souples, nouvelles, adaptées.
 - Participer à la création et à la diffusion de nouvelles pratiques sociales.
 - Favoriser la rencontre, l'expérimentation, la recherche.



Les domaines d'interventions privilégiés, mais non exclusifs, de l'association sont **l'écologie, l'égalité, la culture**, entendu dans leurs acceptations les plus larges. Les domaines des sciences humaines et des sciences techniques sont plus généralement ciblés.

Activités et publics : l'association intervient dans **les domaines de la vie quotidienne** comme dans ceux de **l'éducation, de la formation et de l'animation socio-culturelle**, par des démarches pédagogiques et des supports variés, innovants, participatifs.

Il s'agit de s'adresser à tous les publics, de travailler à leur rencontre, d'œuvrer dans toutes les acceptations de la mixité. L'auto-organisation des publics doit être mise en œuvre autant que possible.

L'association s'impose la recherche de **partenaires au plan local comme au plan national**. Le partage de valeurs, la co-élaboration de projets, la co-production de contenus, la coopération dans l'action doivent conduire chacune de ses actions.

L'association apportera une attention particulière à la **formation** de ses salarié.es, de ses adhérent.e.s et à leur implication dans le fonctionnement de l'association dès l'adolescence. La promotion des droits (s'appuyant notamment sur la CIDE) et des libertés, de la laïcité guideront les projets et initiatives.

L'accessibilité à l'association, aux actions et activités doit être réfléchi tant du point de vue social (classes, genres, origines...) que du point de vue économique (place de la gratuité, du don, de l'échange...), éthique, culturel...

Les trois premiers secteurs d'activités investis sont :

- Les jardins partagés.
- Les rencontres ciné-culturelles, les rencontres philo-scientifiques et les ateliers de création artistique.
- Les ateliers solidaires.